



## Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions

Groupe Milon – 4 rue de la Roirie  
49500 SEGRE  
Tél : 02.41.92.52.84 – Fax : 02.41.92.52.79

- Secrétariat Général
- Pollutions diffuses
- Commission Locale de l'Eau
- Inondations

### COMITES SYNDICAUX DES 21 OCTOBRE ET 4 NOVEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le vingt-et-un octobre, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions se sont réunis au centre administratif intercommunal de Craon sur la convocation qui leur a été adressée par le Président conformément aux articles L 5711-1, L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

TITULAIRE				SUPPLEANT			
NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
<b>Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud</b>							
BAGOUET Alain	X						
BOULTOUREAU Hubert	X						
COUE Henri		X					
DELAHAYE Christian		X					
DUBOSCLARD Hervé		X					
DUMONT Jean-Yves			X				
JAMES Marie-Agnès		X					
JOUBERT Jean-Paul	X						
MOREL Daniel	X						
OREILLARD Gabriel			X				
PERROIS Christian		X					
RONCIN Joël	X						
ROUSSEZ Olivier			X				
SAGET Bertrand	X						
Van der SCHEAGH Bernard			X				
<b>Syndicat de Bassin pour l'Aménagement de la rivière l'Oudon</b>							
BORDEAU Dominique		X					
BRIQUET Alain	X						
CHRETIEN Patrice			X				
CROSNIER Florent	X						
DELANOE Jean-Claude	X						
FOUCHER Hervé	X						
GAROT Rémi	X						
GAUME Bruno		X					
GENDRY Daniel			X				
HUNAUULT Alain	X						
LABBE Michel	X						
LECOMTE Jean-Marcel	X						
MAILLERIE Chantal			X				
MICHEL Louis	X						
TARDIF Michel	X						
<b>S.I.A.E.P. Loire Béconnais</b>							
FERRE Jean-Pierre	X						
<b>S.I.A.E.P. de la région ouest de Château Gontier</b>							
JAILLIER Dominique			X				
POINTEAU Serge			X				
<b>S.I.A.E.P. du Centre ouest Mayennais</b>							
VERON Louis	X						
<b>S.I.A.E.P. du Segréen</b>							

TITULAIRE				SUPPLEANT			
NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
CHERRUAULT Catherine			X				
COTENCEAU Jean			X				
DELANOUE Michel			X				
GRIMAUD Gilles	X						
LEBRETON Olivier		X					
<b>S.I.A.E.P. de Bierné</b>							
GAY Benoît			X				
<b>S.I.A.E.P. des Flées</b>							
GIBOIRE Frédéric			X				
<b>S.I.A.E.P. du Craonnais</b>							
GUIOULLIER Marcel	X						
MADIOT Isabelle			X				
<b>S.I.A.E.P. de Livré la Touche</b>							
RAIMBAULT Michel	x			GILLES Pierrick		X	
COULANGE Dider			X	MOREAU Jean-Paul	X		
<b>S.G.E.A.U. de Château Gontier</b>							
PRIOUX Gérard			X				
<b>Commune d'AHUILLE</b>							
AUBRY Maurice	X						
<b>Commune de COSSE LE VIVIEN</b>							
BOURDAIS Patrice			X				
LUTELLIER Raymond			X				
<b>Commune de CRAON</b>							
MAINGUY Jean-Yves			X				
MAUTIN Matthieu	X						
SABIN Joël	X						
<b>Membre expert sans voix délibérative :</b>							
Président de la C.L.E.	X						

Délégués en exercice : 52

Nombre de présents : 25 (24 titulaires et 1 suppléant)

Nombre de votants : 25 (24 titulaires et 1 suppléant)

**Une absence de quorum a été constatée.** Les délégués présents ont décidé de dérouler l'ordre du jour et de procéder à des votes indicatifs. Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Comité Syndical. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur Jean-Marcel LECOMTE a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

L'an deux mil seize, le quatre novembre, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions se sont réunis au centre administratif intercommunal de Craon sur la convocation qui leur a été adressée par le Président conformément aux articles L 5711-1, L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

TITULAIRE				SUPPLEANT			
NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
<b>Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud</b>							
BAGOUET Alain	X						
BOULTOUREAU Hubert	X						
COUE Henri	X						
DELAHAYE Christian			X				
DUBOSCLARD Hervé			X				
DUMONT Jean-Yves			X				
JAMES Marie-Agnès	X						
JOUBERT Jean-Paul			X				
MOREL Daniel	X						
OREILLARD Gabriel			X				

TITULAIRE				SUPPLEANT			
NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
PERROIS Christian	X						
RONCIN Joël	X						
ROUSSEZ Olivier			X				
SAGET Bertrand			X				
Van der SCHEAGH Bernard			X				
<b>Syndicat de Bassin pour l'Aménagement de la rivière l'Oudon</b>							
BORDEAU Dominique			X				
BRIQUET Alain	X						
CHRETIEN Patrice			X				
CROSNIER Florent			X				
DELANOE Jean-Claude			X				
FOUCHER Hervé	X						
GAROT Rémi			X				
GAUME Bruno	X						
GENDRY Daniel			X				
HUNAUT Alain	X						
LABBE Michel	X						
LECOMTE Jean-Marcel	X						
MAILLERIE Chantal			X				
MICHEL Louis			X				
TARDIF Michel			X				
<b>S.I.A.E.P. Loire Béconnais</b>							
FERRE Jean-Pierre			X				
<b>S.I.A.E.P. de la région ouest de Château Gontier</b>							
JAILLIER Dominique			X				
POINTEAU Serge			X				
<b>S.I.A.E.P. du Centre ouest Mayennais</b>							
VERON Louis	X						
<b>S.I.A.E.P. du Segréen</b>							
CHERRUAULT Catherine			X				
COTENCEAU Jean			X				
DELANOUE Michel			X				
GRIMAUD Gilles	X						
LEBRETON Olivier		X					
<b>S.I.A.E.P. de Bierné</b>							
GAY Benoît			X				
<b>S.I.A.E.P. des Flées</b>							
GIBOIRE Frédéric			X				
<b>S.I.A.E.P. du Craonnais</b>							
GUIOULLIER Marcel			X				
MADIOT Isabelle			X				
<b>S.I.A.E.P. de Livré la Touche</b>							
RAIMBAULT Michel	X						
COULANGE Dider		X		M. MOREAU Jean-Luc	X		
<b>S.G.E.A.U. de Château Gontier</b>							
PRIOUX Gérard			X				
<b>Commune d'AHUILLE</b>							
AUBRY Maurice			X				
<b>Commune de COSSE LE VIVIEN</b>							
BOURDAIS Patrice			X				
LUTELLIER Raymond			X				
<b>Commune de CRAON</b>							
MAINGUY Jean-Yves			X				
MAUTIN Matthieu			X				
SABIN Joël			X				



## 1.2. Décisions prises par le Président

<b>Commission Locale de l'Eau</b>		
fleurs	FLORE ET NATURE	100,00 €
Analyses résidus médicamenteux	WATCHFROG	2 176,80 €
<b>Commission Pollutions</b>		
Impression charte jardinerie	BLEU PLATINE	432,00 €
Analyses physico-chimique	INOVALYS	1 457,14 €
repas charte jardinerie	LE MAIL	25,25 €
enquêtes clients mystères	UFC 49 et 53	1 600,00 €
bon cadeau	Ferme HERBERIE	80,00 €
Accompagnement anciens exploitants PPAE	CER France	1 680,00 €
Accompagnement anciens exploitants PPAE	ACTIS	1 680,00 €
Publicité étude captage	MEDIALEX	521,54 €
plaquettes charte jardinerie	WEST IMRPIM	282,00 €
Formation charte jardinerie	COUFFIN Michel	2 600,00 €

<b>Commission Inondations</b>		
ordinateur portable	PREMIUM	1 592,40 €
division foncière Gauteraie	GUIHAIRE V	519,00 €
gyrobroyage site surstockage	SARL COCHET	5 946,68 €
Matériel	LECLERC	13,46 €
Entretien kangoo	GARAGE BURON	16,12 €
Travaux rehaussement station pompage Tertre	ONORM MACONNERIE	10 000,76 €
Conception panneau Tertre et Rincerie	23è HOMME	1 643,68 €
panneaux Tertre	PIC BOIS	1 652,93 €
Sono inauguration	GAUBERT LARDEUX	132,00 €
Repas inauguration	LE RELAIS	1 948,80 €
Oriflamme	EXPOZ	323,40 €
Modification automate rincerie	VERCHEENNE	883,68 €
location sanitaire	EVENTUS Environnement	132,00 €
Aménagement chemin accès Gauteraie	STE ANGEVINE TRAVAUX	2 832,00 €
<b>Budget général</b>		
fournitures administrative	ABG	313,35 €
Dossier du personnel	BERGER LEVRAULT	23,22 €

## 1.3. Modification du tableau des effectifs

### EXPOSE

Le S.B.O.S. a modifié son tableau des effectifs pour créer un poste d'adjoint technique à temps complet suite à la titularisation d'un agent. L'agent concerné sera mis à disposition auprès du SY.M.B.O.L.I.P. à 10 % de son temps. Il est donc proposé de rayer du tableau des effectifs du SY.M.B.O.L.I.P. le poste d'adjoint technique à temps non complet.

*Vote indicatif du 21 octobre pour la modification du tableau des effectifs : Unanimité*

*Vote du 4 novembre pour la modification du tableau des effectifs : Unanimité*

## 1.4. Modification de la convention passée avec le S.P.A.T.

### EXPOSE

Le SY.M.B.O.L.I.P. adhère au service de Santé Professionnelle des Agents Territoriaux mis en place par le Centre de Gestion de la Mayenne depuis 2010.

Une convention mise à jour est proposée (cf. convention sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé / SY.M.B.O.L.I.P., modifications sur-lignées).

La reconduction est tacite annuelle et le montant d'adhésion est revu chaque année (comme convention précédente).

Coût en 2016 : 71 € / agent.

Il convient de délibérer pour adopter cette nouvelle convention.

*Vote indicatif du 21 octobre pour la modification de la convention passée avec le SPAT : Unanimité*

*Vote du 4 novembre pour la modification de la convention passée avec le SPAT : Unanimité*

## 1.5. Décisions modificatives aux budgets 2016

### EXPOSE

Une décision modificative concerne le budget annexe pollutions. Il s'agit de rééquilibrer les montants inscrits par type de diagnostics et d'augmenter la somme nécessaire à l'opération pour faire face à l'adhésion des exploitants agricoles.

Voir la décision modificative sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé / SY.M.B.O.L.I.P.

### DISCUSSION DE LA REUNION DU 21 OCTOBRE

Monsieur Gilles GRIMAUD dit qu'il est satisfaisant de voir que les agriculteurs adhèrent au programme.

Monsieur Hervé FOUCHER dit que cette décision permet de ne pas bloquer des agriculteurs qui souhaitent s'engager.

*Vote indicatif pour la décision modificative du budget annexe pollutions : Unanimité*

*Vote du 4 novembre pour la décision modificative du budget annexe pollutions : Unanimité*

#### **1.6. Organisation de l'équipe mutualisée en 2017 – création d'un emploi – demandes de subventions**

##### *EXPOSE*

L'équipe mutualisée entre le S.B.O.S. et le SY.M.B.O.L.I.P. comprend en 2016 un total de 8 agents : 7 titulaires et 1 contractuel pour 1 an. Les agents se répartissent différents dossiers : milieux aquatiques au S.B.O.S. ; inondations, pollutions et C.L.E. au SY.M.B.O.L.I.P. Présentation en séance de la répartition des E.T.P. pour 2017.

Décisions à prendre : Création d'un emploi permanent d'un an, Demandes de subventions auprès des partenaires financiers pour les équipes projets.

*Vote indicatif du 21 octobre pour la création d'un emploi permanent d'un an : Unanimité*

*Vote indicatif du 21 octobre pour les demandes de subventions : Unanimité*

*Vote du 4 novembre pour la création d'un emploi permanent d'un an : Unanimité*

*Vote du 4 novembre pour les demandes de subventions : Unanimité*

## **2. DEBATS D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

### **2.1. Pour le budget annexe inondations**

##### *EXPOSE*

Les orientations budgétaires pour le budget annexe inondations pour l'année 2017 seront présentées et discutées en séance. Elles ont été préparées par la commission inondations.

##### *DISCUSSIONS DE LA REUNION DU 21 OCTOBRE*

Monsieur Louis MICHEL propose de bloquer la provision pour faire face à 3 crues ou à 3 années de crues.

Monsieur Gilles GRIMAUD – Il faut effectivement ajuster la provision, il n'y a pas eu de demande d'indemnisations depuis 2004.

*Les orientations budgétaires sont débattues et les orientations proposées sont validées.*

### **2.2. Pour le budget annexe pollutions**

##### *EXPOSE*

Les orientations budgétaires pour le budget annexe pollutions pour l'année 2017 seront présentées et discutées en séance. Elles ont été préparées par la commission pollutions.

##### *DISCUSSIONS DE LA REUNION DU 21 OCTOBRE*

Il est demandé si les charges de personnel intègrent les dépenses de création de l'emploi ?

Oui c'est le cas.

Monsieur Gilles GRIMAUD – Le S.I.A.E.P. des Flées va être dissous en 2017. Il sera théoriquement repris par le S.I.A.E.P. du Segréen qui devra intégrer sa participation. Le nombre de délégués va également changer.

Monsieur Louis VERON demande comment sont calculées les participations financières ?

Monsieur Gilles GRIMAUD – le calcul a été effectué à un instant t par rapport à la moyenne de la quantité d'eau vendue sur 3 ans au prorata de la surface du S.I.A.E.P. dans le bassin versant. La répartition ainsi calculée a été fixée aux statuts et suit l'évolution de l'indice INSEE.

Monsieur Hervé FOUCHER signale des changements à venir en 2018 pour Cossé le Vivien et les S.I.A.E.P. en Mayenne.

Monsieur Gilles GRIMAUD dit que sur le sud du bassin versant il y aura également des changements le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Monsieur Maurice AUBRY informe que la compétence alimentation en eau potable de la commune d'Ahuillé sera exercée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 par la communauté d'agglomération de Laval.

*Les orientations budgétaires sont débattues et les orientations proposées sont validées.*

### **2.3. Pour le budget annexe C.L.E.**

*EXPOSE*

Les orientations budgétaires pour le budget annexe C.L.E. pour l'année 2017 seront présentées et discutées en séance.

Elles sont proposées par le bureau de la C.L.E.

*DISCUSSION DE LA REUNION DU 21 OCTOBRE*

Monsieur Louis MICHEL souligne la demande en 2017 aux 3 communes de Loire Atlantique pour faire face à l'abandon du financement du Département de Loire Atlantique.

*Les orientations budgétaires sont débattues et les orientations proposées sont validées.*

### **2.4. Pour le budget général**

*EXPOSE*

Les orientations budgétaires pour le budget général pour l'année 2017 seront présentées et discutées en séance. Elles ont été préparées par le bureau du SY.M.B.O.L.I.P.

*Les orientations budgétaires sont débattues et les orientations proposées sont validées.*

## **3. COMMISSION INONDATIONS**

### **3.1. Engagement d'une étude de réduction de la vulnérabilité à Chazé Henry**

*EXPOSE*

La commune de Chazé Henry a sollicité le SY.M.B.O.L.I.P. pour mener une étude de réduction de vulnérabilité du bourg de Chazé Henry et de rétablissement de la continuité écologique du ruisseau des étangs. La commission inondations propose de valider l'intervention du SY.M.B.O.L.I.P., le cahier des charges, les demandes de subventions et la procédure de consultation des entreprises.

Le cahier des charges est consultable sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé / SY.M.B.O.L.I.P.

*DISCUSSIONS DE LA REUNION DU 21 OCTOBRE*

Monsieur Alain BAGOUET présente le dossier.

Monsieur Hubert BOULTOUREAU – L'exploitant de la carrière est à associer car il est responsable du remblai.

Monsieur Alain BAGOUET – La réduction du passage busé sous le pont est également en cause. C'est un pont sous route départementale.

Monsieur Alain BAGOUET – Il faut partager l'analyse avec ceux qui sont responsable de la situation. Il faut également intégrer l'enjeu continuité écologique.

*Vote indicatif pour engager l'opération : Unanimité.*

*DISCUSSION DE LA REUNION DU 4 NOVEMBRE*

Monsieur Alain BAGOUET présente le dossier.

Monsieur Hubert BOULTOUREAU réitère sa demande d'association du carrier au comité de pilotage de l'étude.

*Vote pour engager l'opération : Unanimité*

### **3.2. Demandes de subventions pour l'installation de panneaux d'information**

*EXPOSE*

La commission inondations prévoit d'installer des panneaux pédagogiques sur les sites de surstockage visibles du domaine routier pour valoriser les ouvrages de surstockage. 1 panneau et 1 pupitre ont été apposés sur le site du Tertre à l'occasion de l'inauguration des sites de surstockage nord. L'opération est estimée à 5 000 €, il convient d'autoriser l'opération et de demander les subventions.

#### DISCUSSION DE LA REUNION DU 21 OCTOBRE

Monsieur Louis MICHEL présente le dossier. Les sites seront ouverts au public à la Journée Mondiale de l'Eau le 22 mars 2017 pour valoriser ce qui est fait. Il présente les 2 panneaux apposés sur le site du Tertre qui seront dupliqués sur d'autres sites.

*Vote indicatif du 21 octobre pour engager l'opération et demander les subventions : Unanimité*

*Vote du 4 novembre pour engager l'opération et demander les subventions : Unanimité*

#### 4. COMMISSION POLLUTIONS

##### 4.1. Demandes de subventions complémentaires pour la réalisation des diagnostics-conseils

###### EXPOSE

Le programme d'actions de lutte contre les pollutions diffuses rencontre un relatif succès. Il convient de demander des subventions complémentaires pour la réalisation des diagnostics-conseils.

*Vote indicatif du 21 octobre pour la demande de subventions complémentaires : Unanimité.*

*Vote du 4 novembre pour la demande de subventions complémentaires : Unanimité.*

##### 4.2. Validation des orientations du Projet (P.A.E.C.) pour la mise en œuvre des Mesures agro-environnementales et climatiques

###### EXPOSE

Sur proposition de la commission pollutions, le projet agro-environnemental et climatique (P.A.E.C.) est reconduit pour la campagne 2017 selon les mêmes modalités qu'en 2016 (même territoire : aire d'alimentation du captage de Segré et mêmes mesures agro-environnementales et climatiques) et en demandant l'ouverture d'une nouvelle mesure agro-environnementale et climatique : la mesure système de Grandes Cultures.

La commission a établi les orientations budgétaires en fonction des demandes de diagnostics préalables pour les exploitants intéressés par ces mesures.

#### DISCUSSION DE LA REUNION DU 21 OCTOBRE

Monsieur Hervé FOUCHER présente le dossier.

Actuellement les agriculteurs adhèrent bien à la mesure « changement de système » mais il y a aussi des besoins pour des économies d'intrants sur les grandes cultures.

Monsieur Hervé FOUCHER souligne que les conditions sont intéressantes financièrement mais il faut faire des efforts, le cahier des charges est lourd. Et il faut poursuivre ensuite. A ce jour, 31 dossiers ont été déposés pour des M.A.E.C.

Monsieur Bertrand SAGET – Le monde de l'élevage ne va pas bien, il va y avoir un développement de grandes cultures.

Monsieur Louis VERON – Et pour les exploitations bio ?

Monsieur Louis MICHEL – Ce sont des normes nationales, qui sont différentes des M.A.E.C. portées par le S.Y.M.B.O.L.I.P., la contractualisation se fait au niveau régional. Techniquement, cela va bien dans le même sens.

Monsieur Alain BAGOUET constate l'augmentation des intrants malgré les 2 grenelles de l'environnement. Il faut savoir ce qui se passe sur notre bassin versant. On devrait avoir une diminution alors que cela augmente.

Délégués : il y a aussi plus de cultures.

Monsieur Florent CROSNIER – Il faut arrêter de dire qu'il ne faut plus rien mettre car il n'y aura plus d'éleveurs car trop de contraintes. Il faut que l'Etat décide de conserver l'élevage.

Monsieur Hubert BOULTOUREAU – L'eau empoisonnée met beaucoup de temps avant de revenir à un état correct. Donc il faut s'en préoccuper.

Monsieur Hervé FOUCHER constate que sur des bassins versants bretons, les taux de nitrates sont à 80 voire 110 mg/l.

Monsieur Florent CROSNIER – On parle toujours des agriculteurs, il faut aussi contrôler les lagunes, les collectivités.

Monsieur Louis MICHEL – Les causes des pollutions sont multiples, tout le monde est surveillé.

Monsieur Marcel GUIOULLIER – On dit qu'il y a de l'atrazine dans la ressource en eau. Il veut voir les analyses considérées.

Monsieur Hervé FOUCHER – Lors de la présentation du programme d'actions, Rachel LABRUNIE a présenté l'évolution des matières actives sur le bassin versant. On a également observé l'évolution des phytosanitaires.

*Vote indicatif du 21 octobre pour la validation du P.A.E.C. 2017 : Unanimité.*

*Vote du 4 novembre pour la validation du P.A.E.C. 2017 : Unanimité.*

#### **4.3. Etude de définition des aires d'alimentation des captages souterrains : reconsidération des besoins**

##### *EXPOSE*

Le comité syndical a délibéré le 4 décembre 2015 pour engager les études de définition des aires d'alimentation des captages souterrains. L'importance des études et les éventuels besoins d'analyses piézométriques ont été sous-estimés. La commission pollutions propose de maintenir l'opération et de la réévaluer.

##### *DISCUSSION DE LA REUNION DU 21 OCTOBRE*

Madame Anouk NIATEL présente le dossier.

Les offres sont en cours d'analyse et varient de 40 à 80 000 €. Des piézomètres pourraient également être nécessaires.

Monsieur Hervé FOUCHER – Il y a 9 candidats, l'attribution devrait se faire prochainement. L'étude durera de 2 ans car l'analyse porte sur des périodes de hautes et basses eaux.

Cette étude permettra de faire entrer les agriculteurs concernés dans le programme d'actions et de leur ouvrir les M.A.E.C.

*Vote indicatif pour la modification du montant estimatif de l'opération : Unanimité*

##### *DISCUSSIONS DE LA REUNION DU 4 NOVEMBRE*

Monsieur Alain BAGOUET demande les surfaces potentielles des aires d'alimentation des captages.

*(N.D.L.R. : Pour les 3 captages souterrains concernés par le programme d'actions du S.Y.M.B.O.L.I.P. :*

- *Le bassin d'alimentation du captage souterrain de l'Epronnière est de 170 ha.*
- *Pour le captage de la Plaine, son aire d'alimentation potentielle est estimée à 280 ha.*
- *Pour le captage des Fauvières-Cruchères l'aire d'alimentation potentielle est estimée à 230 ha).*

Monsieur Hubert BOULTOUREAU demande si les agriculteurs sont informés de la démarche engagée. Monsieur Hervé FOUCHER confirme.

*Vote pour la modification du montant estimatif de l'opération : Unanimité*

## **5. COMMISSION LOCALE DE L'EAU**

### **5.1. Demandes de subventions pour la communication et diverses prestations**

#### *EXPOSE*

Demandes de subventions auprès des partenaires financiers pour :

- Programme d'actions de communication – estimé à 14 600 € TTC.
- Prestation pour préparer la mise en œuvre de la disposition E-41 du S.A.G.E. sur le bocage – estimé à 7 000 € TTC.

Le bureau de la C.L.E. a validé ces dossiers.

##### *DISCUSSION DE LA REUNION DU 21 OCTOBRE*

Monsieur Louis MICHEL présente le dossier.

*Vote indicatif du 21 octobre pour engager les opérations et autoriser les demandes de subventions : Unanimité*

*Vote du 4 novembre pour engager les opérations et autoriser les demandes de subventions : Unanimité.*

## **5.2. Validation du Contrat Régional de Bassin Versant 2016-2018**

### *EXPOSE*

Le Contrat Régional de Bassin Versant 2016-2018 a été préparé par la cellule d'animation de la C.L.E. en collaboration avec les acteurs maîtres d'ouvrages d'actions. Le C.R.B.V. comprend :

- Un contrat passé entre la Région, la Commission Locale de l'Eau et sa structure porteuse (le SY.M.B.O.L.I.P.),
- Un rapport avec le descriptif des actions qui seront engagées dans les 3 ans.

Il appartient ensuite à chaque maître d'ouvrage d'effectuer la demande de subventions pour les actions retenues. La cellule d'animation de la C.L.E. instruit les demandes avant transmission à la Région.

Le projet de contrat a été validé par le bureau de la C.L.E. et la Commission environnement à la Région. Les deux instances le valideront en novembre, respectivement en assemblée plénière et en commission permanente. Il convient d'autoriser le Président du SY.M.B.O.L.I.P. à signer ce contrat.

Le contrat et le rapport annexe sont consultables sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé/C.R.B.V.

### *DISCUSSION DE LA REUNION DU 21 OCTOBRE*

Monsieur Louis MICHEL présente le dossier.

Il est allé présenter le projet à Monsieur GERAULT à Nantes. Les actions pour les milieux aquatiques et contre les inondations ont été retenues. Pour les pollutions diffuses, il y a des interrogations par rapport au risque de double financement. Pour la charte Jardiner au naturel, comme ce sont des actions récurrentes et que cela devient réglementaire, ils ne souhaitent plus aider.

La Région viendra signer le contrat sur le bassin versant de l'Oudon.

Il est demandé à quelle date les collectivités ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires ? C'est au 1<sup>er</sup> janvier 2017, sauf pour les cimetières et les terrains de football au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

*Vote indicatif du 21 octobre pour autoriser le président à signer le contrat régional de bassin versant : Unanimité.*

*Vote du 4 décembre pour autoriser le président à signer le contrat régional de bassin versant : Unanimité.*

## **6. QUESTIONS DIVERSES**

Faute de quorum, une seconde réunion est programmée le vendredi 4 novembre à 11h00 à Craon.

Monsieur Hervé FOUCHER signale que le programme mené par le SY.M.B.O.L.I.P. pour la lutte contre les pollutions diffuses intéresse le niveau national. Le SY.M.B.O.L.I.P. interviendra à Nancy les 15 et 16 novembre pour présenter ce qui est fait. Il ira avec Rachel LABRUNIE et Anouk NIATEL.

Monsieur Louis MICHEL ajoute qu'il est appelé à intervenir aux Carrefours de gestion de l'eau à Rennes pour présenter la prospective agricole menée par la C.L.E.

Monsieur Gilles GRIMAUD clôt les réunions à 11h45.

Le secrétaire de séance de la réunion  
du 21 octobre  
M. Jean-Marcel LECOMTE



Le secrétaire de séance de la réunion  
du 4 novembre  
M. Daniel MOREL

